

EAN n° : 2048115
N° compteur : 51860 Index I : 51860 Index II : 0000

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	<u>483</u>
Signature	



Organisme de contrôle a.s.b.l.

3344583

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISoire/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle

suivant : RGIE art. 66 / RGIE art. 67 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276 bis 1

Complément au rapport n°

Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Compte / Modification de tension d'alimentation / Vente unité habitation

Type de locaux : Habitation

Lieu d'inspection : 25 1301 Rue des Wallons, 1343 L-L-N

Propriété de : M. T. hoy

Mandant : M. Cools

Installateur : Idem

TVA : 864 249 383 carte ID : Délivré à : Date :

Inspecteur : Vanderberg N° 420 Date d'inspection : 11.10.6.12012

DESCRIPTION

Tension de service : 1+200V 3x200V+N 400V + N Protection max. : D2P2d63A Commutateur position :

Protection principale : Disj. : D2P2d63A Interrupteur / sectionneur : IA 2P2d 63A - 300mA

Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : VVB nombre de conducteurs : 3 diamètre : 10 mm²

Câble de raccordement au réseau : type de câble : CZD nombre de conducteurs : 3 diamètre : NV mm²

Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau, présent/absent - Plaque d'isolation: présente/absente

Electrode de terre : Type : boule/ferre/piquets/conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 17,16Ω

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 6 Résistance d'isolement général : 3,43 MΩ

Interrupteur différentiel : Général : IA 2P2d 63A - 300 mA Supplémentaire : IA 2P2d 40A - 30 mA

Fonctionnement bouton d'essai: en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut: en ordre - pas en ordre

Interruiseur différentiel général a été plombé par des accolades siglé OCB.

Installation exécutée conformément aux schémas: oui-non

Etat du matériel électrique: en ordre - pas en ordre

Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre - pas en ordre

contact indirect: en ordre - pas en ordre

Continuité PE et liaison équipotentielle: en ordre - pas en ordre

Matériel fixe et mobile: en ordre - pas en ordre

Description : voir les schémas en annexe - schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation - appareils

N : Entrée de l'installation prélevé via un disj 2P2d - 40A

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent au infractions standard au verso.

N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.

N La cuve de bain / le(s) compteur(s) d'eau, de gaz, le chauffage central n'est / ne sont pas encore placés.

I Néant.

CONCLUSION

L'installation est conforme / pas conforme aux prescriptions du RGIE.

La visite de contrôle - par le même organisme de contrôle - prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le 11.10.6.12033 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification/ extension importante réalisée avant cette date.

L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délai aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

organisme de contrôle
association sans but lucratif
siège régional: dans chaque province

siège social:
Ken. Astridlaan 60
2550 Kontich

Tel. 03 / 451 37 00
Fax 03 / 451 37 10

www.ocb.be
dep.ele@ocb.be

TVA BE 404.312.034
CCP 000-0162392-14
Banque 405-3020501-49

Pour le directeur,
l'inspecteur

gilles.verheyen@ocb.be